

**DELIBERATION**  
**du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 24 septembre 2018**

---

Délibération n° 2018 – 24/09/2018 – 19

*Passage de l'UNT (Université numérique thématique) d'UNISCIEL (Université des sciences en ligne) en SIU (Service interuniversitaire)*

---

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

**Approuve avec 18 voix pour (unanimité) :**

**le passage de l'UNT (Université numérique thématique) d'UNISCIEL (Université des services en ligne) en SIU (Service interuniversitaire).**

Dijon, le 25 septembre 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement